

## SYLLABUS DE COURS

<b>Année d'étude - parcours</b>	Licence 3 <sup>ème</sup> année AES
<b>Intitulé du cours</b>	Droit du travail
<b>Numéro de l'UE</b>	UE 10.01
<b>Volume horaire (en heures maquettes)</b>	35 heures CM + 13,5 heures TD
<b>Objectifs et compétences développées</b>	<p>Le droit du travail règle l'ensemble des règles juridiques applicables aux relations entre employeurs privés et salariés. Les questions liées à l'emploi sont au cœur de la vie économique et sociale de notre société. L'actualité en témoigne : licenciement collective, harcèlement, discrimination, chômage, abandon de poste sont des maronniers bien connus de nos journaux.</p> <p>L'enseignement du droit du travail s'effectue en deux temps. Dans un premier temps, il est d'usage d'étudier les règles relatives à la <i>relation individuelle de travail</i> ou relation d'emploi. Ce n'est que dans un second temps que sont abordées les <i>relations professionnelles</i> (Représentation collective, négociation). Ce semestre est consacré au rapport individuel de travail. L'étude du rapport d'emploi se divise en quatre parties :</p> <p>I. L'accès à l'emploi</p> <p>II. L'exécution de la prestation de travail</p> <p>III. Les ruptures</p> <p>IV. Les droits fondamentaux de la personne au travail</p>
<b>Contenu et moyens Pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les sources du droit du travail</li> <li>• Connaissances des grandes notions du droit du travail (contrat de travail, subordination, contrat à durée déterminée ou indéterminée, le pouvoir disciplinaire, les modes de rupture du contrat de travail, etc.)</li> <li>• Dans le cadre des cours de travaux dirigés, l'enseignement de droit du travail sera l'occasion de revenir sur les méthodes juridiques (lecture d'arrêt et fiche d'arrêt, le cas pratique, le commentaire d'arrêt, la dissertation). Une attention particulière sera portée sera portée au cas pratique.</li> <li>• L'enseignement sera en permanence mis en perspective avec des exemple de la vie quotidienne afin</li> </ul>
<b>Prérequis</b>	Les fondamentaux des études juridiques
<b>Modalités d'évaluation</b>	L'évaluation repose sur une note de contrôle continu attribuée au cours des séances de travaux dirigés (4 ECTS) et sur une note de contrôle terminal liée à un écrit de trois heures (2 ECTS)
<b>Références bibliographiques</b>	<p>E. PESKINE , C. WOLMARK, Droit du travail, Hypercours, Dalloz, 17<sup>ème</sup> éd., 2024</p> <p>F. GAUDU et F. BERGERON, Droit du travail, Dalloz, 9<sup>ème</sup> éd. 2023</p> <p>P.-Y. VERKINDT, F. FAVENNEC, G. DUCHANGE, Droit du travail, LGDJ 2022</p> <p>G. AUZERO, D. BAUGARD, E. DOCKES, Droit du travail, 36<sup>ème</sup> édition, Dalloz, 2023, coll. Précis</p>